



**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil communal
le 5 ou 12 décembre 2024**

**RAPPORT N° 36/2024
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Prise en considération du postulat de M. Patrick Bertschy
(PLR), intitulé « Agir sans attendre pour notre bien... et
pas seulement... »**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission chargée d'étudier le **postulat de M. Patrick Bertschy (PLR) « Agir sans attendre pour notre bien...et pas seulement...»**, déposé à la séance du Conseil communal du 5 septembre 2024 s'est réunie le **lundi 11 novembre 2024 à 18h30, en salle 6 de l'Hôtel de Ville**.

Elle était composée des personnes suivantes :

Présidente-rapportrice :

da.	Mme	Sabrina Berrocal
-----	-----	------------------

Membres :

Parti	Titre	Prénom / Nom	Présent·e	Excusé·e	Absent·e
VL	M.	Eric Bays	x		
PLR	M.	Patrick Bertschy	x		
PS	M.	Pierre Butty	x		
UDC	Mme	Fabienne Despot	x		
Verts	M.	Karim El Khalifa	x		
PS	Mme	Monique Gavin	x		
EAV	Mme	Marianne Ghorayeb			x
da.	Mme	Sandra Jamet	x		
PLR	M.	Victor Marinelli	x		
LCVL	M.	Jean-Marc Roduit	x		

Suppléant·e·s :

Parti	Titre	Prénom / Nom	Présent·e	Excusé·e	Absent·e

La Municipalité était représentée par :

- Antoine Dormond, Conseiller Municipal
- Vincent Imhof, Conseiller Municipal

Le service est représenté par :

- M. Luc Marggi, répondant du patrimoine arboré et des places de jeux
- M. Christophe Rime, chef de projet urbaniste

1. INTRODUCTION

M. Bertschy a présenté son postulat, et s'est exprimé, à titre personnel, en qualité d'ancien habitant du quartier. Il a souligné l'importance de replanter des arbres sans attendre, notamment dans les rues qui ne seront pas touchées par les travaux annoncés prochainement. Il a exprimé la frustration des habitants face à la vacuité actuelle des emplacements précédemment occupés par des arbres.

Informations de la Municipalité et des services présents

La Municipalité a rappelé que la nouvelle loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager, (LPrPNP), du 30 août 2022, exige le remplacement des arbres abattus. Les arbres jouent un rôle important pour la qualité de vie en ville (fraîcheur, absorption de CO₂, etc.).

Historique des arbres à Plan-Dessus :

- 1913 : environ 350 arbres ;
- 1999 : 152 arbres ;
- Actuellement, 310 arbres sont présents dans le quartier, ce qui témoigne d'une tendance à la hausse.

Ce chiffre reste insuffisant, notamment en compensation des abattages récents. Toutefois, il est à souligner que la Municipalité a adopté une approche coordonnée pour augmenter le nombre et la qualité des plantations, en intégrant les projets urbanistiques, les politiques de stationnement et le réaménagement des espaces publics. Ces projets peuvent être consultés via la page Vevey demain.

Parmi les projets coordonnés actuels, sont notamment cités :

- PA Nestlé : projet d'îlots en pleine terre ;
- Mobilité : équilibre des modes de déplacement. Cet objectif implique un nombre d'arbres plus important plantés dans le quartier, ainsi qu'un travail important sur la perméabilité des sols, favorables, notamment, aux arbres plantés dans ces différentes rues ;
- Perméabilité des sols : environ 5 % de l'espace public à Plan-Dessus est perméable, l'objectif étant d'atteindre 60 % des surfaces. Il en découlera une augmentation de 3 % à 40 % des espaces végétalisés.

Aux questions soulevées par le postulant, concernant son souhait de voir un remplacement au fur et à mesure des arbres abattus, Monsieur Marggi a apporté quelques éléments de réponse, notamment en soulignant la complexité de la situation et le temps nécessairement plus long pour y répondre. Il existe des rues "test", créées il y a plusieurs années, avec des fosses qui contenaient 5-6 m³ de terre et dans lesquelles étaient plantés essentiellement des tilleuls, lesquels pouvaient se développer dans de petits espaces. Aujourd'hui, il est attendu de favoriser des essences d'arbres plus grands, avec une surface foliaire plus importante. De tels arbres requièrent des fosses plus grandes (minimum 15 m³) notamment en raison du réchauffement climatique et du stress hydrique qui l'accompagne. Les petits volumes de fosses impliquent une moindre résistance au stress hydrique et le choix des essences d'arbre doit être adapté.

Un commissaire a exprimé son inquiétude face à la disparition de certains tilleuls. Il lui a été répondu que ces arbres ne sont plus adaptés aux conditions actuelles. Il n'est plus question aujourd'hui de ne sélectionner qu'une seule essence d'arbre par rue ou par quartier. Des projets concrets ont été réalisés ces dernières années et d'autres sont à l'agenda :

- rue du Jura : 13 arbres ont déjà été plantés en 2021 ;
- avenue Reller : 10 arbres sont attendus en 2025 et ;
- rue des Tilleuls : 40 nouveaux arbres sont prévus d'ici 2027.

2. DISCUSSION

Pour certains commissaires, malgré les explications apportées par les Municipaux et les services, le temps d'attente reste trop important. Le postulant a dit regretter par exemple qu'il semble nécessaire d'envisager de réaménager entièrement les rues pour pouvoir planter des

arbres. Il a donné en exemple d'autres endroits de la ville dans lesquels des arbres ont rapidement été replantés, même dans de toutes petites fosses. Il a rappelé, à toutes fins utiles, que chaque projet est lié à des conditions budgétaires, lesquelles sont potentiellement fluctuantes, et pourrait être retardé au gré des prochaines décisions du Conseil communal. Il a relevé ce qui lui semble une apparente absence de vision et a déploré les délais très longs annoncés.

Un commissaire, habitant du quartier, a remarqué que les arbres plantés à proximité de son logement semblent prospérer ainsi que le fait qu'il s'interroge sur la nécessité de mener des études avant de planter de nouveaux arbres.

Un commissaire a relevé que les rues qui n'attendent pas de gros travaux prochainement pourraient être des lieux de démarrage pour replanter. Il relève que les "arbres" en bacs ne sont pas satisfaisants. Il a proposé de démarrer dès 2025 dans la Rue des Tilleuls et de ne pas attendre davantage.

M. Dormond a précisé que les plantations réalisées en 2021-2022 ont également fait l'objet d'études préalables. Les rues ont été étudiées, des fosses continues ont été créées, les travaux réalisés ont été coordonnés, etc. La coordination avec les différents prestataires est nécessaire et prend du temps.

Un commissaire a relevé que la simple réutilisation des fosses préexistantes permettrait de solutionner le problème. Il a été répété, en guise de réponse, que les fosses actuelles ne sont pas/plus adéquates pour l'arborisation souhaitée.

M. Imhof a également répété que des plantations sont bien prévues mais ne peuvent pas être réalisées tout de suite dans les conditions actuelles et que des études sont nécessaires.

Le postulant a questionné l'échéancier sur 50 ans qui lui semble inéluctable aux dires de la commune alors qu'il lui paraît nécessaire d'aller beaucoup plus vite. Le quartier est grand, il lui semble possible de ne pas attendre.

M. Imhof a précisé, concernant les arbres du Quai Perdonnet, dont une partie sont en réalité plantés sur un pont, qu'un espace clos a été cimenté sous le pont afin de créer des fosses pour les arbres qui y sont plantés. Les arbres nécessitent de la place et des conditions spécifiques. 15 m³ de terre, cela représente un espace important.

Considérant les premières photos de Plan-Dessus, les arbres étaient visibles et ne semblaient pas avoir nécessité des travaux préparatoires importants. Il est répondu que précédemment, les fosses étaient beaucoup moins impactées par les éléments extérieurs, il existait peu de services enfouis sous la ville. Aujourd'hui, il est devenu difficile d'identifier des lieux dépourvus de services et de tout-venant. La partie extérieure à la fosse n'est plus prospectable par les arbres, il est donc nécessaire d'autant plus de prévoir des fosses adaptées.

Le postulant a reconnu le besoin d'espace tant enfoui qu'en extérieur. Toutefois, il a répété que dans d'autres quartiers des arbres ont été abattus puis remplacés dans les mêmes fosses, sans travaux spécifiques supplémentaires. Il a proposé de mettre des pavés autour des fosses existantes afin de perméabiliser les sols.

Midi-Coindet est un bon exemple de rues où les arbres ont une courte durée de vie (environ 15 ans au lieu de 60 ans qui est la longévité "classique" minimum pour des arbres plantés dans des rues) du fait de la petitesse des fosses qui ont été construites à l'époque.

L'urgence climatique est un argument apporté en dernier lieu par un commissaire qui invite à ne pas trop retarder la plantation d'arbres. La réponse apportée par M. Marggi est de dire

que ces dernières années un travail d'intensification de la canopée a été fait, mais pas dans ce quartier. 60 arbres plantés pour 30 abattus en moyenne.

Délibérations de la commission ad hoc :

La commission ad hoc passe au vote des conclusions du préavis N°36/2024, comme suit :

Pour : 5

Contre : 5

Absentions : -

Conformément à la LC, art.40, al.3, en cas d'égalité des voix, le vote de la présidente est prépondérant. La présidente a voté contre la prise en considération du postulat.

3. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. de refuser la prise en considération du postulat M. Patrick Bertschy « Agir sans attendre pour notre bien...et pas seulement » et de considérer cet objet comme classé

Pour la commission ad hoc
La Présidente rapportrice

Sabrina Berrocal

Séance terminée à 19h15

Rapport validé le 27 novembre 2024

Annexe : Présentation Plan-dessus – Arbres



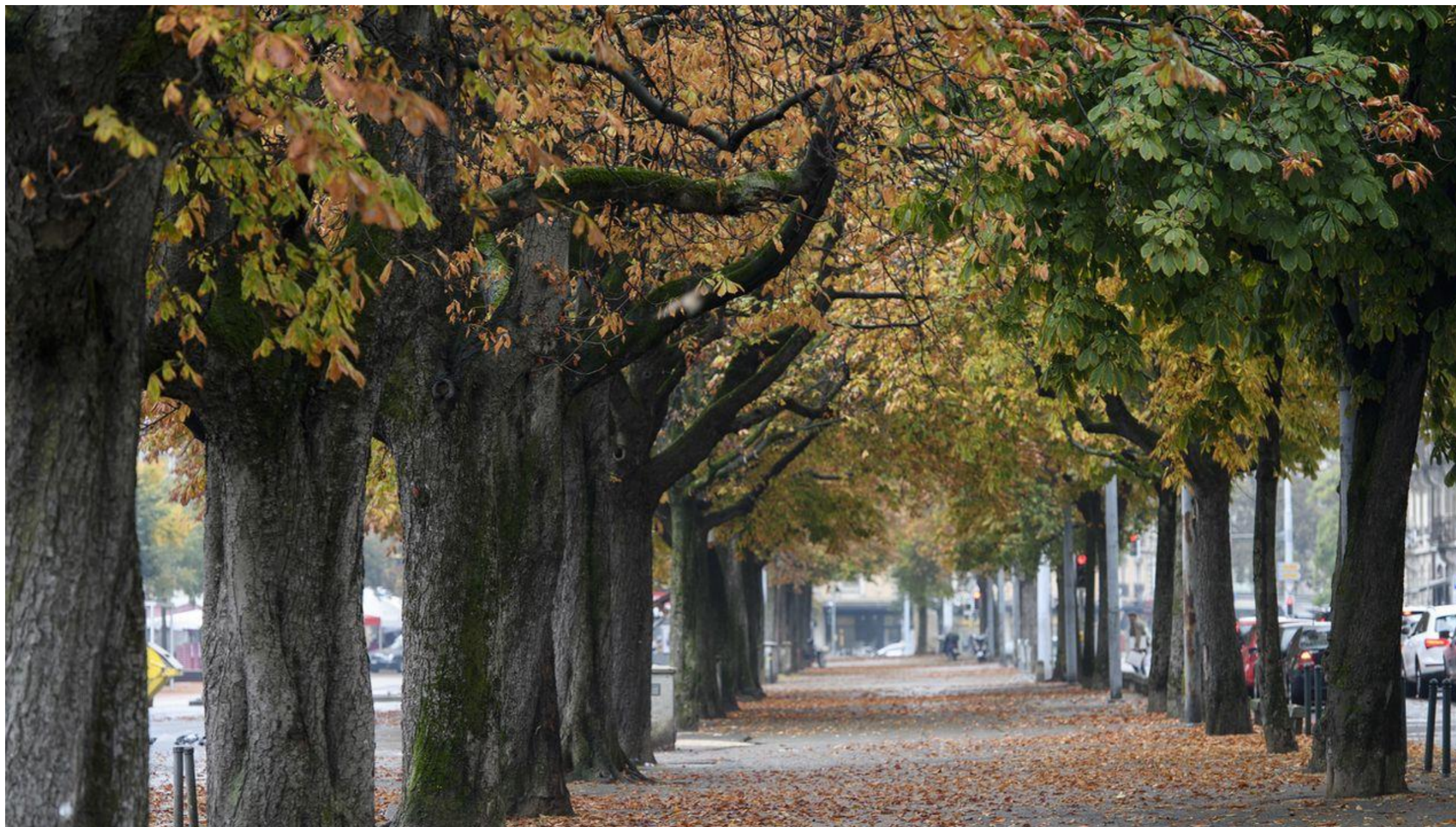
Postulat

« Agir pour notre bien... et pas seulement... »

Remplacement de 18 arbres à Plan-Dessus

Séance de commission

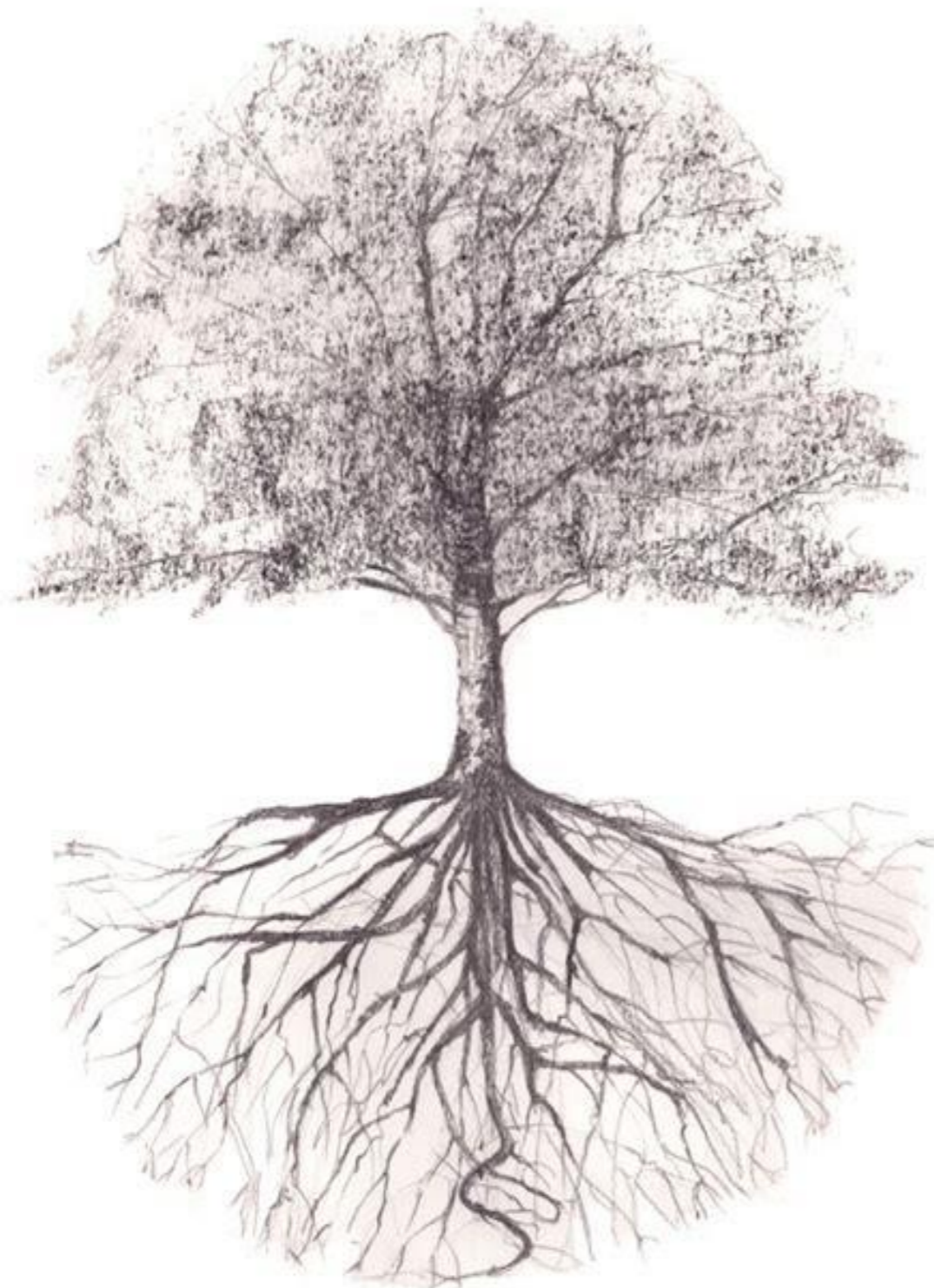
Lundi 11 novembre 2024



Le postulat demande la replantation aux mêmes emplacements, de 18 arbres abattus à Plan-Dessus.
Il s'agit de 4 arbres à la rue des Tilleuls, 5 à la rue du Jura, 6 à la rue Gutenberg et 3 à l'avenue Reller.

Art 39 Mesures de remplacement

Les mesures de remplacement au sens de l'article 18, alinéa 1er LPN^[B] sont mises en œuvre en priorité sur le site sur lequel l'atteinte a eu lieu ou à proximité de celui-ci.



12 à 15 m³

Arbre est un être vivant

Couverture végétale

Fraîcheur

Absorption du CO₂

Infiltration eaux de pluie

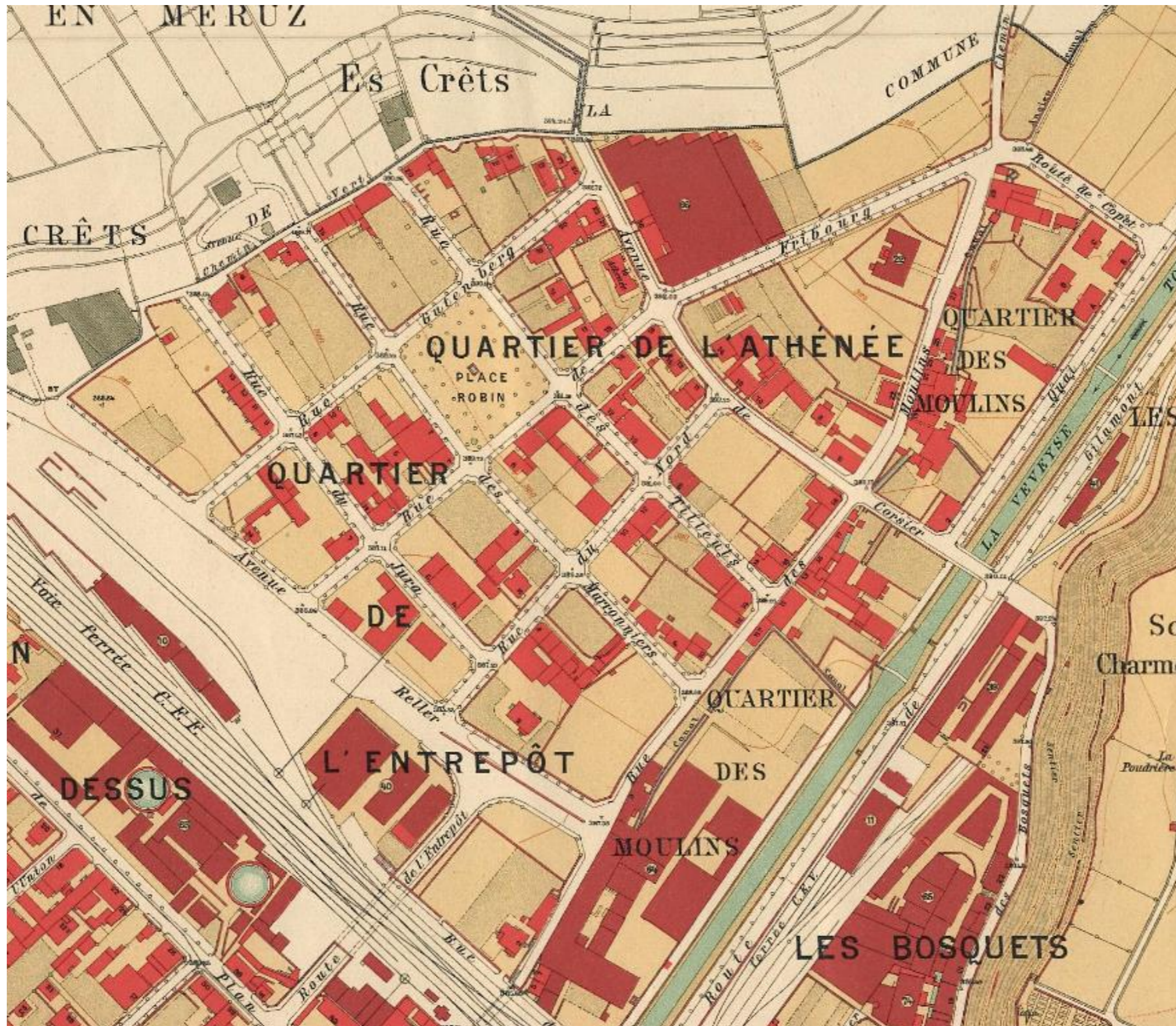
Revitaliser des sols

Augmenter la biodiversité

Essences végétales

Espèces animales

Plan-Dessus en 1913 – 350 arbres



Plan-Dessus en 1999 – 152 arbres

VEVEY <
DEMAIN



Plan-Dessus actuel – 310 arbres (+158)



Approche coordonnée



Projets urbanistiques



Mesures de circulation et
stationnement



Réaménagement des
espaces publics

Quartier de Plan-Dessus



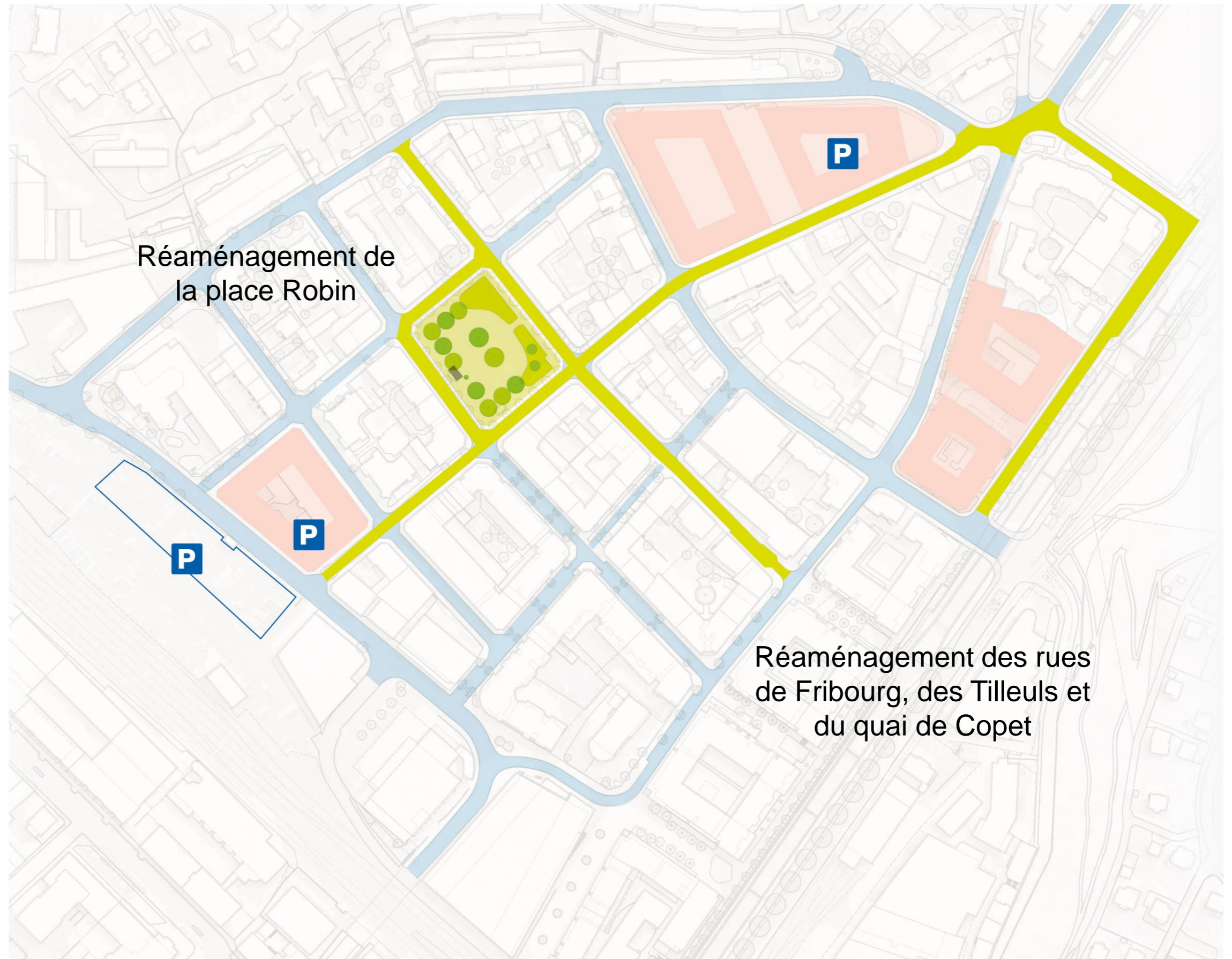
Projets urbanistiques



Mesures de circulation
et stationnement



Réaménagement des
espaces publics



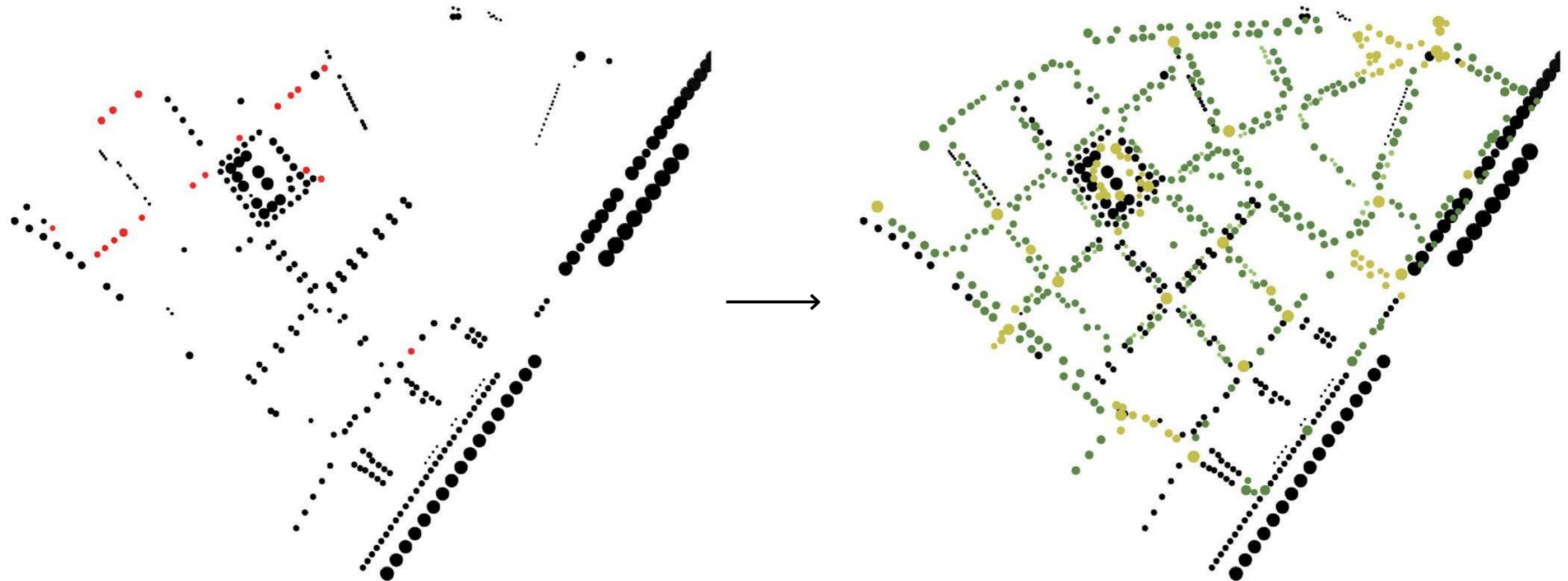


Masterplan de Plan-Dessus

« *OBJECTIF : passer de 20 % à 75 % de
l'espace public pour les piétons et les
vélos* »

Une étude de l'Atelier Grept
(Clotilde Rigaud, Yannick Missou et Natán Quesada)

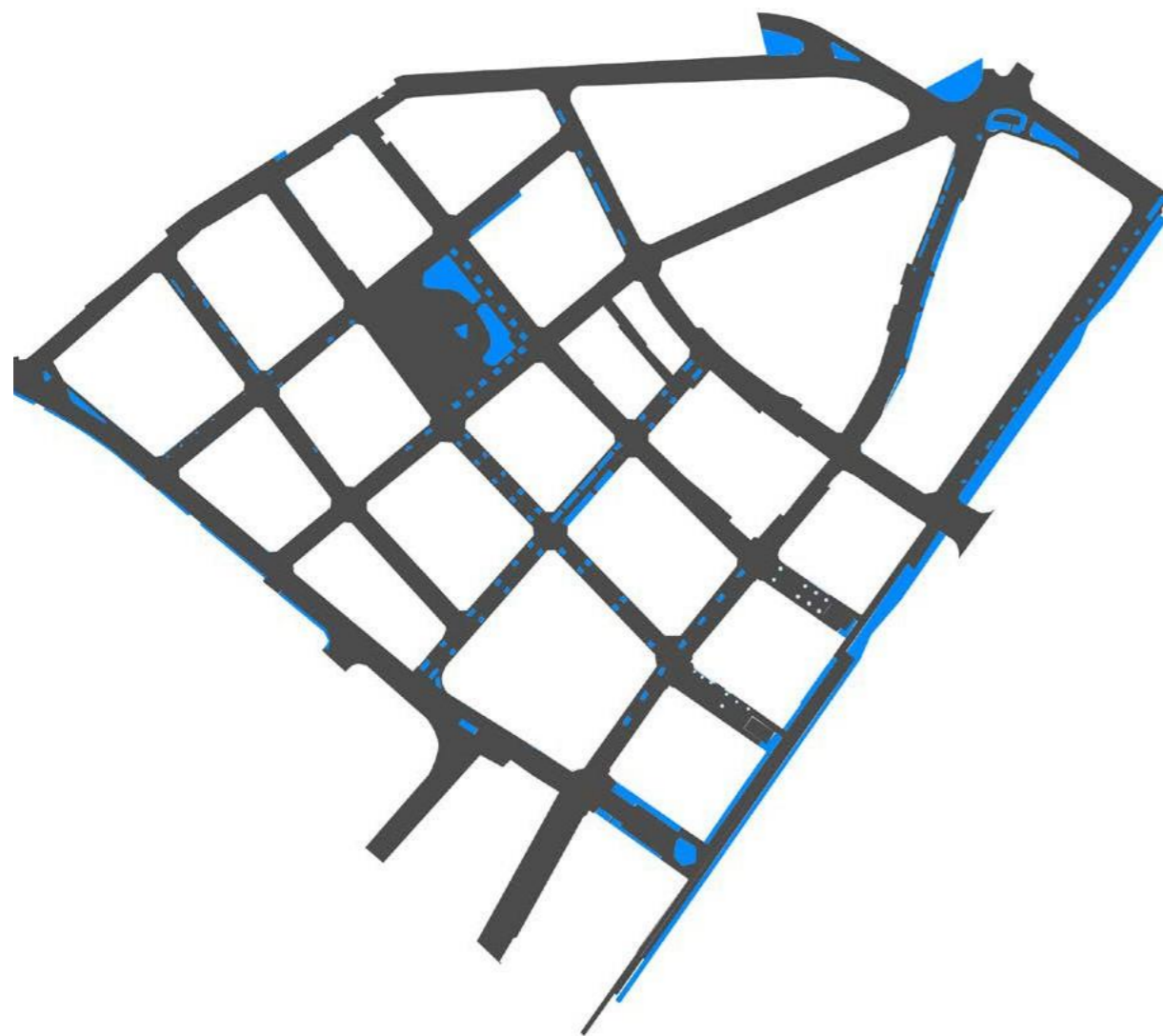
Arborisation actuelle et future



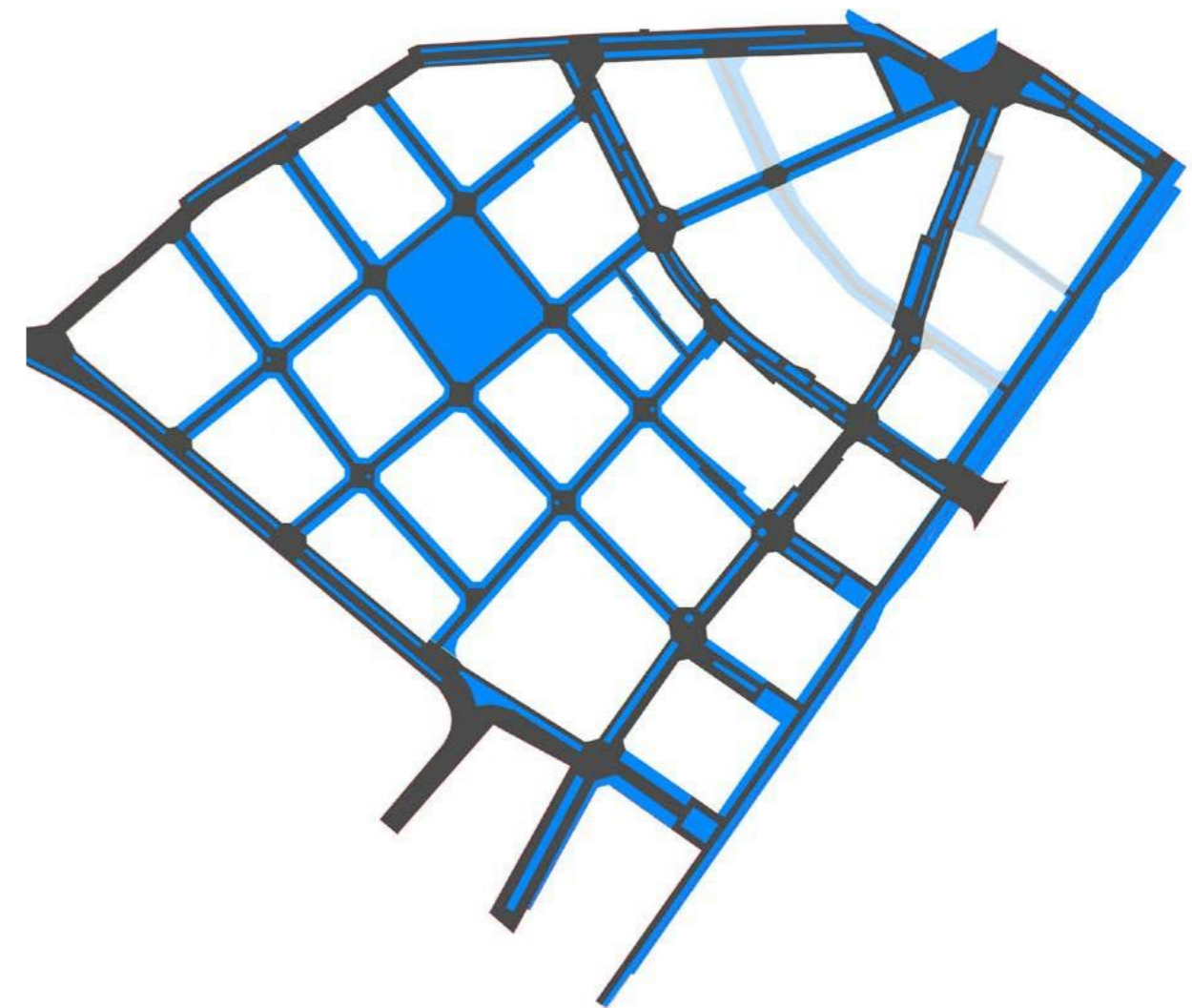
Arborisation actuelle du quartier. En rouge, les arbres à remplacer à court ou moyen terme.

Arborisation à terme. En vert foncé, arborisation des rues; en vert clair, arborisation des places, placettes, portes d'accès et points de rencontre.

Désimperméabilisation des sols



Surfaces imperméables (noir) et surfaces perméables ou semi-perméables (bleu foncé)



Surfaces imperméables (noir) et surfaces perméables ou semi-perméables (bleu foncé). En bleu clair, les nouveaux espaces de liaison entre les PA «Fribourg» et «Moulins».

Objectifs



État actuel

environ **5%**

de surface perméable

dont la moitié correspond à des pieds d'arbres isolés de moins de 4 m²

Objectifs à terme

environ **60%**

de surface perméable



environ **3%**

de surface végétalisée

environ **40%**

de surface végétalisée



environ **300**

arbres actuellement

environ **650**

arbres à terme



500

places de stationnement en surface

225
places en surface

240
places en parking
périphérique



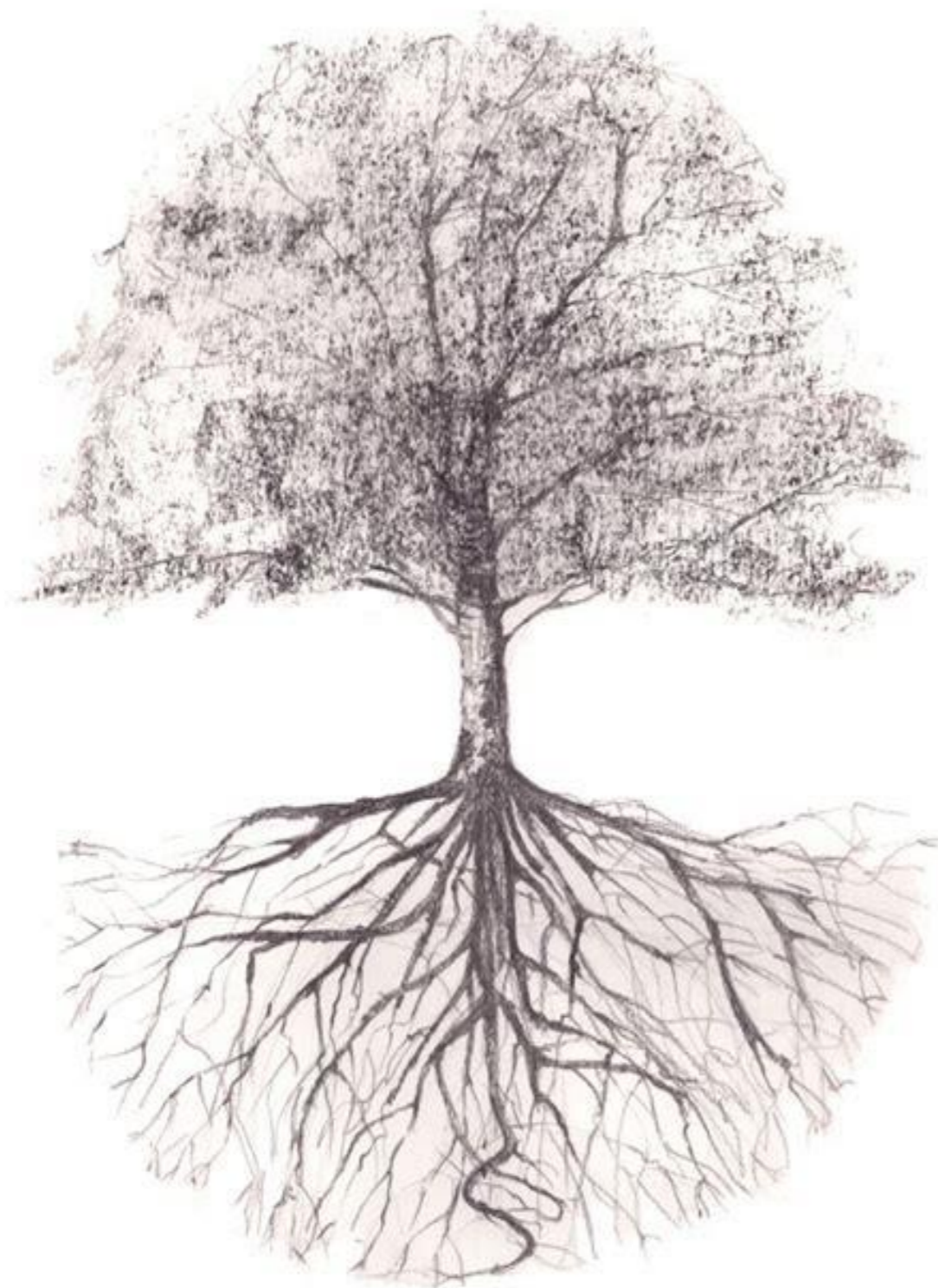
20%
dédié aux piétons

80%
dédié aux véhicules

entre **50%** et **75%**
dédié à la mobilité douce

dont **35%**
partagé avec les véhicules





Tilleuls 40 arbres 2027

Reller 10 arbres 2025

Gutenberg parcage voitures

Jura 13 arbres plantés 2021

Agir sans attendre pour notre bien.... et pas seulement.....

Je me baladais dans le quartier de la place Robin et comme me l'ont fait remarquer de nombreux habitants, j'ai pu constater que les arbres qui ont été arrachés (sans doute pour de bonnes raisons) n'ont pas été remplacés, ce que ne comprennent pas les dits habitants.

J'ai également constaté que les fosses ont été comblées mais sans le bitume. On y voit du gravier, de la terre, de l'herbe et même des palettes CFF avec des bacs qui contiennent parfois des arbustes et végétations diverses non entretenus...

J'ai pu compter 18 emplacements (4 à la rue des Tilleuls, 5 à la rue du Jura, 6 à la rue Gutenberg, 3 à l'avenue Reller) soit les fosses des arbres abattus et non remplacés. Tant incroyable que cela puisse paraître, leur remplacement pourrait se faire sans suppression de places de parcs. Cette liste est évidemment non exhaustive.

Par conséquent, j'invite la Municipalité à étudier l'opportunité de :

- prévoir la plantation de ces arbres cette année encore, ou
- prévoir la plantation de ces arbres au printemps au plus tard, et
- tout mettre en œuvre pour que dorénavant, chaque arbre abattu soit remplacé au fur et à mesure et dès que la saison le permet.

Je remercie la Municipalité pour la réalisation de ces travaux.

* * *

Au nom du groupe PLR.Vevey
Patrick Bertschy

